



Déclaration de Human Rights Watch sur le Burundi

- *Présentée lors du briefing du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme Genève, le 26 mai 2015*

Le gouvernement burundais a intensifié sa répression des droits civils fondamentaux depuis que des manifestations publiques contre la candidature du président Pierre Nkurunziza pour un troisième mandat ont commencé le 26 avril 2015.

Human Rights Watch a documenté l'utilisation excessive de la force par la police, notamment des tirs aveugles à balles réelles sur les manifestants. Des policiers ont tué et blessé des manifestants par balle, et des policiers et des agents des services de renseignement ont battu des détenus. Des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir ont également été impliqués dans des meurtres et des passages à tabac.

Suite à l'échec d'une tentative de coup d'État militaire le 13 mai, certaines hautes autorités gouvernementales ont averti que les manifestants seraient traités comme des complices des « *putschistes* ».

Les tensions se sont accrues après le meurtre de Zedi Feruzi, le dirigeant d'un parti d'opposition, le 23 mai.

Les médias burundais ont été particulièrement touchés par la répression. Le gouvernement a fermé toutes les principales stations de radio privées et les locaux de plusieurs d'entre elles ont été attaquées par des personnes présumées fidèles au gouvernement et, au moins dans un cas, par des hommes en uniforme de police. Ces stations de radio font toujours l'objet d'une suspension. Des journalistes et des militants de la société civile ont en outre été menacés à plusieurs reprises par des agents de l'État. Un grand nombre d'entre eux sont entrés dans la clandestinité par crainte de représailles.

Human Rights Watch appelle le gouvernement burundais à interdire à la police de faire usage excessif de la force contre les manifestants, et à traduire en justice toute personne responsable de meurtre, de blessure ou de passage à tabac.

Le gouvernement devrait immédiatement rétablir le respect de la liberté d'expression et de réunion, permettre aux stations de radio de reprendre la diffusion de leurs émissions, et cesser de menacer les journalistes et les activistes.

Human Rights Watch appelle les Rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur la liberté d'opinion et d'expression, sur le droit de réunion pacifique et d'association, sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires ainsi que sur la situation des défenseurs des droits de l'homme à se rendre au Burundi de toute urgence et à enquêter sur les abus récents. Nous encourageons le Haut-Commissaire à continuer de suivre la situation dans ce pays, à rendre compte de cette situation et à tenir le Conseil informé quant à son évolution.